

# APPEL A CANDIDATURE

## POUR L'ORGANISATION D'UN COMITE DE SUIVI DU PLAN D'INVESTISSEMENT

La commune de La Calamine a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « Wallonie cyclable 2020-2021 » et bénéficie d'un subside pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement (PIWACY 20-21) en vue de la promotion d'un réseau cyclable utilitaire.

Conformément à l'article 15 de l'Arrêté ministériel du 20 mai 2021 la commune organise un comité de suivi en vue de remettre un avis sur tous les projets concernés.

Le collège communal choisit les membres du comité en respectant :

1. une répartition géographique équilibrée ;
2. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
3. une répartition équilibrée hommes- femmes (minimum 1/3 de candidats féminins et 2/3 de candidats masculins)

L'acte de candidature contient:

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune ;
- 2° les intérêts qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci

Les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants:

du **22 juin 2021** au **23 juillet 2021** inclus.

- soit par courrier postal à la commune de La Calamine, rue de l'église 31 à 4720 La Calamine (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique : [nicole.thomson@kelmis.be](mailto:nicole.thomson@kelmis.be)
- soit déposé contre récépissé auprès du service d'urbanisme de l'administration communale.

Le formulaire de candidature peut être obtenu au service urbanisme de la commune, madame Nicole THOMSON (087/63 98 36) ou par mail : [nicole.thomson@kelmis.be](mailto:nicole.thomson@kelmis.be)

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général ff.,  
**Y. KEVER**

le Bourgmestre,  
**L. FRANK**